

~~~~~

## Procès verbal du Comité syndical du Vendredi 5 Février 2021

L'an deux mil vingt et un, le vendredi 5 février 2021 à neuf heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à NOVEL.ID, rue du Moulin à Huile – Ecoparc « Cœur d'Hérault – La Garrigue » 34725 Saint André de Sangonis, à l'invitation du Président en date du en date du 25 Janvier 2021.

|                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Etaient présents</b> (en présentiel ou en visioconférence) ou représentés :  | Francis BARDEAU, Olivier BERNARDI, Gérard BESSIERE, Olivier BRUN est représenté par Jacky PEREZ, Claude CARCELLER représenté par Martine BONNET, Bernard COSTE, Jean-Claude CROS représenté par Pascal DELIEUZE, Béatrice FABRE, Jean-Pierre GABAUDAN, Vincent GAUDY est représenté par Dominique NURIT, Gaëlle LEVEQUE, José MARTINEZ, Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER-FERNANDO, Véronique NEIL représentée par Daniel JAUDON, Jean-Luc REQUI, Claude REVEL, Frédéric ROIG, Valérie ROUVEIROL, Philippe SALASC, Jean-François SOTO, Claire VAN DER HORST représentée par Françoise OLIVIER. |
| <b>Absents ou excusés :</b>                                                     | David CABLAT, Myriam GAIRAUD, Julie GARCIN-SAUDO, Jean-Claude LACROIX, José POZO Jean-Pierre PUGENS, Claude VALERO.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Invités : 30 - Quorum : 16 - Présents ou représentés : 23 - votants : 23</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

Le Président ouvre la séance en rappelant les règles techniques de bienveillance de la séance vu que la moitié des membres sont en visioconférence

Le Président fait l'appel et vérifie le quorum, celui-ci est atteint.

M. JAUDON est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président soumet au vote le procès-verbal du Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault du vendredi 8 Janvier 2021, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le Président fait un point d'information juridique pour la mise en place d'une attestation de présence et de vote pour les personnes présentes en visioconférence. Cette attestation sera à retourner au SYDEL après la réunion.

Le Président informe l'assemblée de la nécessité d'ajouter deux points à l'ordre du jour proposé pour la séance. Cette demande est validée à l'unanimité.

M. SOTO fait alors lecture de l'ordre du jour complet de la séance.

### **DÉLIBÉRATION N° 2021-06 : BUDGET SCOT 2020 – DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Lecture du rapport par M. BARDEAU.

Présentation et explication de la situation par M. BARDEAU.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

### **DÉLIBÉRATION N° 2021-07 : ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL 2021**

Lecture du rapport par M. BARDEAU.

Présentation et explication de la situation par M. BARDEAU, à la suite de la séance de bureau du 22 janvier 2021.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

### **DÉLIBÉRATION N° 2021-08 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF SCOT 2021**

Lecture du rapport par M. BARDEAU.

Présentation et explication de la situation par M. BARDEAU, à la suite de la séance de bureau du 22 janvier 2021.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

## DÉLIBÉRATION N° 2021-09 : PARTICIPATIONS STATUTAIRES 2021

Lecture du rapport par M. BARDEAU.

Présentation et explication de la situation par M. BARDEAU, à la suite de la séance de bureau du 22 janvier 2021.

Tout le monde essaie de faire des efforts pour passer cette période et on doit rester sur des politiques volontaristes.

L'indicateur d'évolution de la population est mis en évidence pour le calcul des participations statutaires pour s'adapter au plus juste et permettre le développement du territoire du Cœur d'Hérault.

D'ailleurs Mme NURIT confirme et informe l'assemblée de la demande de baisse du Comité Départemental 34 de 3% de la participation statutaire auprès du SYDEL pour 2021.

Le Président cite les travaux et les missions du SYDEL : innovation territoriale – environnement : PCAET & charte Forestière & plan Alimentation – tourisme – santé – culture et le SCoT.

M. BAREAU en profite pour remercier le travail des services dans l'élaboration du Budget Primitif et sur la qualité de la présentation.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

## DÉLIBÉRATION N° 2021- 10 : TARIFS NOVEL.ID

Lecture du rapport par M. ROIG.

M. ROIG. Précise que les tarifs restent identiques à 2020.

M. ROIG demande une présentation d'un rapport détaillé d'activité de Novel.Id pour le prochain comité syndical.

Le Président en profite pour confirmer la place d'« Epicentre administratif-économique » de Novel.Id pour notre bassin de vie.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

## DÉLIBÉRATION N° 2021-04 : PROGRAMME INNOVATION-ACTION FONDATION CARASSO

Lecture du rapport prévue par Mme VAN DER HORST. Etant excusée, ce rapport est présenté par M. ROIG.

Présentation synthétique de l'action par M. ROIG.

Le SYDEL du Cœur est lauréat :

- du Programme National pour l'Alimentation et emporte 50 000€ afin de structurer et consolider le PAT
- de l'appel à projet TETRAA de la fondation Daniel et Nina CARASSO pour la mise en place d'un PAT 3D « Démocratique-Durable-Décloisonné » du Cœur d'Hérault et pour cela nous recevons une subvention de 240 000 € à répartir sur 3 ans, d'où la présente convention.

M. SOTO précise que c'est la suite du travail mené par le CODEV et que c'est une vraie opportunité pour notre territoire. C'est un outil d'innovation sociale et sociétaire.

M. ROIG rajoute que c'est un réel facteur levier pour l'installation de nouvelles populations et pour dynamiser le bassin de vie.

M. ROIG précise que le projet s'organisera avec un comité de pilotage et de suivi de l'action.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

## DÉLIBÉRATION N° 2021-11 : ACTUALISATION TABLEAU EFFECTIF

Lecture du rapport par M. SOTO.

Présentation et explication de la situation par M. SOTO.

Nous renforçons l'équipe avec la création de ce poste Alimentation non permanent en « contrat de projet » pour permettre l'accompagnement de l'action sur le PAT présentée dans la précédente délibération.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

## DÉLIBÉRATION N° 2021-12 : DESIGNATION REPRESENTANTS ASSEMBLEE DES TERRITOIRES

Lecture du rapport par M SOTO.

Présentation et explication de la situation par M. SOTO.

Toujours sur le volet de l'innovation territoriale au niveau de la Région, il est important d'être présent pour suivre toutes les avancées régionales, et pour cela il nous faut désigner des élus du Cœur d'Hérault pour participer, à mes côtés à l'assemblée des territoires.

Mme LEVEQUE et M. REQUI sont désignés pour le Lodévois comme délégués titulaires et M. ROIG et Mme ROUVEIROL en tant que suppléants.

M. SOTO et Mme GAIRAUD sont désignés pour le Val d'Hérault comme délégués titulaires et Mme NEIL et M. REVEL en tant que suppléants.

M. SOTO souligne que la Présidente de Région suit avec beaucoup d'attention les réalisations de l'assemblée et se réjouit de cette situation, qu'il est important de pérenniser.

Mme NEGRIER-FERNANDO confirme que la Région nous soutient et souhaite nous épauler sur nos besoins et toutes nos préoccupations actuelles.

***L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.***

Les points de l'ordre du jour étants tous abordés, les élus profitent de ce moment pour échanger.

Il est demandé un calendrier des prochaines réunions.

La Région vient signer un contrat Territorial Régional avec le Cœur d'Hérault ; il est possible d'y participer tout en respectant la jauge autorisée.

Concernant la Culture, les actions CGEAC vont démarrer pour l'année 2021 à la suite de la validation du comité de pilotage.

Concernant la crise sanitaire, les 3 centres de vaccination sont effectifs même si les approvisionnements restent problématiques selon M. BARDEAU.

Un point est fait sur le projet de l'entrée Nord de Clermont par M. BESSIERE, projet soutenu par M. REVEL et motion favorable des 3 EPCI au soutien du projet par la CC Clermontais auprès du Préfet de Région et de la Présidente de la Région.

Le Président souhaite apporter de nouvelles organisations avec le monde économique, d'ailleurs la CCI souhaite participer à cette réflexion.

Le Président clôture la séance en remerciant tous les Membres du Comité Syndical du Pays Cœur d'Hérault.

La séance est levée à 9h57.

Secrétaire de séance

M. DANIEL JAUDON

